

JUIN 1983

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Bulletin d'information de
l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

Bureau: 19 a, rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois de 15 à 17 h
Responsable de la publication:
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14 91

Adhérez
à
l'ADIR

ASSOCIATION
DE DÉFENSE
DES INTÉRÊTS
DE LA ROBERTSAU

L'Association de défense des intérêts de la Robertsau a fêté son 25^e anniversaire

C'était le 1^{er} août 1958. Le ciel a failli nous tomber sur la tête. D'énormes grêlons puis une pluie torrentielle se sont abattus sur les toits, provoquant d'importants dégâts. L'Association de la défense des intérêts de la Robertsau se démena pour obtenir la réparation des dommages dans le faubourg.

L'Association de quartier a fêté le 23 avril 1983 son 25^e anniversaire. A cette occasion, l'ADIR a offert aux Robertsauviens un banc public et deux arbres. Ils ont été plantés devant le Centre de loisirs de la rue du Docteur François lors d'une cérémonie à laquelle ont participé notamment M. Rudloff, maire de Strasbourg, M. Grossmann, conseiller général et adjoint au maire, l'adjoint Reymann et de nombreux présidents d'Associations de la Robertsau.

L'ADIR a par la suite tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Félix.



M. FELIX en train de planter l'arbre
du 25^e anniversaire sous le regard
attentif de M. le Maire.

Les arbres ont été offerts par
les «Pépinières F. SCHOTT»



AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN
A COTE DE LA STATION MOBIL

OPTIQUE BŒCKLIN

63, rue Bœcklin

• 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU •

Téléphone (88) 31.37.59

Stationnement assuré

PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau

Téléphone 31 18.33



Garage WERNERT

67, rue Boecklin / ROBERTSAU
Tél. 31.11.25

CONGE ANNUEL DU 11. 07. 1983 au 08. 08. 1983

L'AGENT RENAULT
DE VOTRE FAUBOURG

PHILDAR

48, RUE BOECKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

nouveau propriétaire

Girardot Christiane

- ★ FILS A TRICOTER
- ★ COLLANTS
- ★ BAS
- ★ CHAUSSETTES
- ★ TRICOTS

tél. 31.14.06



ELECTRICITE

S.A.R.L.

REISSER-DEGANO

26, rue des Gardes-Champêtres
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.21.27

- ★ ELECTRICITE GENERALE
- CHAUFFAGE ELECTRIQUE
- INSTALLATION
- APPAREILS MENAGERS

Société d'Exploitation des Etablissements

Martin SCHUCH s.a.



- INSTALLATION
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE tous systèmes
- FERBLANTERIE
- POMPE A CHALEUR

Strasbourg-ROBERTSAU
12, rue Ripelin tél. 31.09.36
tous articles sanitaires
en magasin

Qualification spéciale

Classification 3 étoiles

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau
(près Sainte-Anne)
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / livraison à domicile

PHOTO - RÉPARATION - CINÉMA
GRAND CHOIX EN APPAREILS
neufs - occasions - promotions

Travaux couleur et noir et blanc soignés et rapides

ATELIER DE RÉPARATION SUR PLACE / VOTRE CONSEIL

FRITZ RÉPARATIONS

109, rue Boecklin (en face de l'Eglise)
tél. 31.43.10
67000 Strasbourg-Robertsau



Soins du cheveu

Coupes
classiques et
modernes

Brushing

*

109, r. de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. (88) 31 45.30

coiffarelle

BOULANGERIE * PATISserie

Albert VEIT

84, route de La Wantzenau
Strasbourg-Robertsau

tél. 31.19.13

Adieu Charles !

Zu früh, viel zu früh ging's Du vons uns. Charles JOST, Pfarrer der Cité de l'Ille und der umliegenden Wohnsiedlungen ist im Alter von 63 Jahren einem Herzschlag erlegen.

Wie gross war unsere Bestürzung als wir diese Nachricht erfuhren. Geliebt und geschätzt von der Bevölkerung, hauptsächlich von der arbeitenden Klasse warst Du fast in allen sozialen Komitees tätig, Mietersyndikat, Interessenverein, Jugendgruppen, UNIAT usw... Überall wo es hieß mitzuhelfen, wars du unermüdlich, uneigennützig dabei. Du wolltest keinen Reichtum, so zählte auch bei Dir Gemeinnutz vor Eigennutz.

In der Cité kannte man dich unter dem Namen «Charles» worauf Du dich auch freustest denn Du warst nicht nur ein Mann der Religion sondern auch ein Mann der Tat und als solcher weltweit bekannt. Dein Lebensziel war immer Frieden, Arbeit und soziale Gerechtigkeit. Menschen Deiner Klasse trifft man im Leben einmal, und in dieser grossen Wohngemeinschaft, die Cité de l'Ille, in der so manches Elend, Not, Rassismus und Arbeitslosigkeit herrscht, fühltest Du dich wohl am Platze immer und überall bereit zu helfen wo es auch ging.

Am Sarge der beiden ehemaligen Vizepräsidenten E. BIRGHOFFER und A. BLUM sagtest Du «Zu früh seid ihr von uns gegangen», wir sagen Heute, viel zu früh bist Du von uns geschieden denn viele Menschen sahen in Dir einen richtigen und ehrlichen Helfer in der Not, selbst anlässlich der Festen des Interessenvereins ging es Dir darum an der Arbeit mitzuhelfen. An deiner Person hast Du immer gespart um finanziell/Notdürftigen zu helfen, was sich manchmal zu Deinem Nachsehen auswirkte jedoch für Dich galt es nur einige Menschen glücklich gemacht zu haben.

Nach reichlicher Überlegung stelle ich mir die Frage, hätte man Dir nicht von Seiten des Bistums etwas Hilfe zukommen lassen müssen damit dein müdes, krankes Herz etwas ausruhen konnte ?

Nun, lieber Gefährte, in Deiner Cité sind nicht viele Augen trocken geblieben bei der Nachricht von Deinem Tode denn Du warst ein richtiger Arbeiterpriester. Unserem Komitee fiel es derart schwer Deinen Nachruf abzufassen, dass es meiner Person überlassen wurde Dir zu versichern dass Deine Gedanken im Interessenverein weiterleben werden und Du nicht in Vergessenheit geraten wirst.

Deinen Angehörigen sowie deiner Köchin Marie RECHT sprechen wir hiermit unser tiefgeprüftes Beileid aus.

Für das Komitee der ADIR
Emile ZIMMER

Trop tôt, bien trop tôt tu nous as quitté. Charles JOST, curé de la Cité de l'Ille et des cités environnantes est décédé à l'âge de 63 ans à la suite d'un arrêt cardiaque.

Grande fut l'émotion dès la nouvelle connue. Aimé et respecté par la population, principalement par la classe ouvrière, tu étais actif dans de nombreuses organisations à caractère social, Association des Locataires, ADIR, Groupes des Jeunes, UNIAT etc... Partout où il s'agissait d'aider, infatigable et désintéressé tu te lançais dans le combat. Tu ne cherchais pas la richesse et naturellement prévalait pour toi l'intérêt commun bien avant l'égoïsme personnel.



A la Cité de l'Ille on te connaissait sous le nom de «Charles» ce qui te remplissait d'aise car tu n'étais pas seulement l'homme de religion, mais l'homme d'action et reconnu en tant que tel bien au-delà des frontières de ta paroisse. Le but de ton existence était la Paix, le travail et la justice sociale. L'homme que tu étais se rencontre peu et dans ce grand ensemble, la Cité de l'Ille où la détresse cotoie le racisme et le chômage, tu te trouvais à l'aise, toujours prêt à aider et soutenir en toutes circonstances.

C'est sur la tombe des deux anciens vice-présidents E. BIRGHOFFER et A. BLUM que tu as été amené à dire «trop tôt vous nous avez quitté» aujourd'hui c'est nous qui disons «bien trop tôt tu nous as quitté» car nombreux sont ceux qui reconnaissent en toi un défenseur honnête des déshérités. Même à l'occasion des fêtes de l'ADIR tu ne pouvais t'empêcher d'œuvrer à la bonne réussite. Combien de fois as-tu été amené à soutenir financièrement ceux qui connaissaient des problèmes, fusse à ton détriment, mais ne comptait pour toi que la satisfaction d'avoir rendu service à un nécessiteux.

Après mure réflexion je me pose la question, n'aurait l'on pas du t'aider du côté des autorités religieuses afin que ton cœur fatigué et malade puisse se reposer ?

Alors cher Charles, dans ta cité peu d'yeux seront restés secs à l'annonce de ta mort car tu auras été un vrai prêtre ouvrier. Il a été douloureux au Comité de rédiger le dernier adieu et c'est à moi qu'est revenue cette lourde tâche. Nous t'assurons que tes pensées resteront vivantes à l'ADIR et que tu ne tomberas pas dans l'oubli.

A tes proches, comme à Marie RECHT, ta cuisinière nous exprimons ici nos condoléances émues.

Pour le Comité de l'ADIR
Emile ZIMMER

ENTREPRISE DE CREPISSEGE ET MAÇONNERIE

Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER STRASBOURG-ROBERTSAU Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

ELECTRICITE GENERALE

chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64, route de la Wantzenau
Robertsau
tél. 31.36.11

ATELIER DE REPARATIONS ET CARROSSERIE

Garage Paul Munch

agent spécialisé
CITROEN

177, route de La Wantzenau / 67000 ROBERTSAU
tél. 31.06.01



R. Lachenmaier

39, rue Bœcklin
ROBERTSAU tél. 31.06.25

Charles ROTH

TAPISSIER-DECORATEUR

- meubles rembourrés
- literie
- moquettes
- tentures murales
- décors de fenêtres
- réfection de matelas crin et laine

8, rue Boegner 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.44.21

FERS ET METAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redalob
STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. 31.13.53

Restaurant

"Joyeux Pêcheur"

Mme Betty KIEFFER

50, route de La Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau
tél. (88) 31.00.04

- PLATS DU JOUR
- TARTES FLAMBEES

vendredi à dimanche
à partir de 19 h

mardi jour de repos

- SPECIALITES
ALSACIENNES

FABRICATION MECANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER
Specialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grilles en tous genres:
- Ondulé, Simple
- Torsion
- Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

UNIVERSITE DE SYRACUSE N. Y.

cherche famille d'accueil à la Robertsau
pour étudiants(es) américains en demi-pension

65 F par jour.

Période du 6 septembre au 18 décembre 1983

Tél. jours ouvrables 61.68.14

Jusqu'au 30 juin et à partir du 16 août 1983

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIR

LE 23 AVRIL 1983

AU CENTRE DES LOISIRS DE LA ROBERTSAU

Rue du Docteur François

25^e anniversaire de l'ADIR

Pour commémorer son 25^e anniversaire, l'ADIR a offert aux habitants de la Robertsau un banc public et deux arbres devant le Centre de Loisirs rue du Docteur François.

Ont assisté à cette manifestation :

Monsieur le Sénateur - Maire Marcel RUDLOFF
Les adjoints au Maire MM. Robert GROSSMANN
et Marc REYMANN

De nombreux présidents d'associations
Messieurs les journalistes des DNA et du NA
Le comité de l'ADIR présidé par M. Raymond FELIX
et une cinquantaine de Robertsauviens.

«Le banc public pour le repos des anciens de la Robertsau, le premier arbre en souvenir de la construction du Centre de Loisirs, le deuxième arbre pour l'extension de ce Centre» telles étaient les paroles inaugurales du Président de l'ADIR M. FELIX.

M. le Maire voyait plutôt dans les arbres et le banc «le symbole de la sérénité, l'invitation au repos, de l'équilibre des mœurs et de la joie de vivre».

Protocole de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale 1983 est déclarée ouverte par le Président à 15 h 30. Une minute de silence en mémoire de nos disparus est observée sur invitation du Président qui enchaîne ensuite par la lecture de l'ordre du jour.

M. FELIX remercie M. le Maire, les adjoints au Maire ainsi que les membres et amis de l'ADIR pour leur présence et l'intérêt qu'ils témoignent pour notre Association.

Approbation du protocole de l'Assemblée Générale de 1982

Le secrétaire, M. Gress, lit le protocole de l'A.G. 1982 qui est accepté sans réserves par l'assemblée.

Rapport d'activités du Président

M. FELIX commente les dix réunions du Comité tenues en 1982, la réunion de travail avec la direction du Service des Mines où nous avons l'occasion d'exposer nos doléances sur les dangers de pollution au Port aux Pétroles et surtout de l'existence d'incinérateurs dégradant le cadre de vie de notre Robertsau.

Le Président rappelle l'organisation de l'excursion en octobre qui fut encore un grand succès.

Plusieurs réunions de bureau ont été tenues au sujet de la présentation officielle du POS par M. le Maire, à qui nous avons remis une motion avec nos propositions. Notre travail a été reconnu positif et digne d'intérêt. Aucune association parallèle n'a su en faire autant !

Ensuite il y avait la réunion à l'agence d'Urbanisme de la CUS où nos propositions ont été reprises et analysées par M. DUPONT, Directeur.

Début de l'année 1983 il a fallu préparer la pétition contre la «ROCADE EST - OUEST» qui nous est proposée sous forme d'une «Promenade des Anglais» à la Robertsau et qui en vérité sera exploitée en axe routier de transit !

Nous avons visité le quartier du Dernel ainsi que le nouveau Centre pour handicapés étonnement bien conçu et exploité. Puis il a fallu organiser les quatre parutions de l'ECHO toujours distribué à 6500 exemplaires. La parole est donnée à M. le Maire qui doit nous quitter pour inaugurer la Foire de Printemps.

M. RUDLOFF nous assure de rester toujours à l'écoute de propositions valables allant à la rencontre de la population strasbourgeoise. Il nous promet une réunion pour examiner prochainement les problèmes de la Robertsau.

Rapport du trésorier

M. KUBLER présente la balance des comptes et commente le déficit de 5.855 F, résultant des frais de la presse et des difficultés croissantes de nos annonceurs. M. KUBLER rappelle que l'ADIR ne touche aucune subvention. La cotisation de 1983 maintenue à 20 F reste à encaisser.

Rapports des réviseurs de caisse

MM. KAMMERER et DIDIERJEAN attestent de la parfaite régularité des comptes, remercient le trésorier pour son travail et demandent sa décharge.

Décharge du Comité sortant

Le président remercie le Comité sortant pour son travail et demande sa décharge. Décharge est donnée à l'unanimité par l'assemblée au Comité et au trésorier.

Election du nouveau comité exercice 1983/84

Le Président d'honneur M. ZIMMER, rappelle les noms et fonctions du comité sortant. Trois démissionnaires se sont signalés par courrier pour raison de santé et raison personnelle. Il s'agit de MM. FUHRER, BOURGEAT et HAMMANN. Le restant du comité sortant est prêt à reprendre le collier pour un nouvel exercice. L'assemblée n'y voit aucune objection et accepte. Les réviseurs de caisse acceptent eux aussi de collaborer encore pendant l'année prochaine 83/84.

Présentation de nos projets et propositions pour la Robertsau en 1983/84.

Le vice-président M. HERRMANN prend la parole sur le thème «l'eau constitue la richesse essentielle de notre quartier». Il met l'accent sur la nécessité impérative de protéger notre nappe phréatique représentant notre «eau de source». Elle doit être propre et abondante. Il y aurait des efforts à faire dans la mise en valeur de nos cours d'eau, l'Ille et le Muhlwasser, le Canal des Français, etc...

Où par contre nous pourrions nous passer d'eau, c'est dans les rues !!! Il y a toujours des inondations, avec tous les inconvénients qui en découlent, dans nos vieux quartiers démunis de canalisations.

M. HERRMANN change de sujet et parle des problèmes des équipements scolaires et éducatifs. Il reste encore un travail important à accomplir dans ce domaine, la construction des nouvelles écoles maternelles et primaires et la rénovation du collège rue Bœcklin demandée depuis 1976. Comme ce problème touche directement M. RUDLOFF qui jusqu'alors était chargé de cette fonction, nous pouvons être sûrs de trouver en notre nouveau maire un interlocuteur intéressé.

Dans le domaine urbanisation il faudra nous opposer davantage encore à toute urbanisation sauvage, par les promoteurs en particulier, qui ont actuellement tendance à faire construire un peu n'importe où et n'importe comment. Dans le cadre du POS il y aurait intérêt, toujours selon M. HERRMANN, à préserver une zone appelée Centre de la Robertsau pour des bâtiments administratifs, commerces, crèches, halte-garderie ainsi qu'une place de marché relativement spacieuse et d'accès facile.

L'aménagement de la petite Orangerie, la création de places de jeux pour les enfants, l'assainissement des rues de nos vieux quartiers font partie du programme de nos revendications. M. HERRMANN juge utile de le rappeler.

M. RAMBAUD, Président de l'Association des locataires de la Cité de l'Ille prend le relais et par là même la défense d'une population de plus de 8000 habitants de la Cité qui ont leurs problèmes bien spécifiques : la nécessité d'assainir les caves inondées touchées par les récentes inondations, l'aménagement des berges de l'Ille pour protéger les

as l'optique à la Robertsau



OPTIQUE
DE LA
ROBERTSAU

96, RUE BOECKLIN
67000 STRASBOURG
TEL. (88) 31.65.24

otre quartier

COLE ouvert à tous

U

ROBERTSAU TÉLÉPHONE (88) 31.64.08

BOULANGERIE - PATISSERIE



STRASBOURG-ROBERTSAU



E TOITURES / ISOLATIONS

VERNERT F.

TSAU / TÉLÉPHONE 31.03.20

Compte rendu Assemblée Générale ADIR (suite)

terrains de sport de l'ASCI des hautes eaux. L'ASCI agira principalement pour la mise sur pied d'un centre socio-culturel propre à la Cité. Compte tenu du nombre toujours croissant de la population un tel centre serait impératif selon l'orateur. Serait tout aussi impératif, l'aménagement d'une place pour le traditionnel Messti ainsi que d'un terrain de jeux pour enfants par exemple entre les berges de l'ill et la rue de la Thur.

La grande préoccupation pour M. RAMBAUD demeure l'axe routier projeté d'Ouest en Est, coupant la Robertsau en deux parties. Cet axe constituera un danger permanent pour les usagers de l'actuelle rue de l'ill et défigurera l'aspect villageois de la Robertsau et ce ne sont pas les promesses de pistes cyclables, bande de plantations, trottoirs qui ne pourront nous leurrer, sur l'objectif véritable de cette rocade. M. RAMBAUD ajoute également quelques idées simples et pas coûteuses sur la façon de protéger les écoliers de l'Ecole Schwilgué aux heures de sortie des classes. Il suffirait de régulariser le stationnement des voitures obstruant la vue sur la circulation et la rue et de disposer d'un agent protégeant les passages piétons.

Remise de diplômes à l'occasion du 25^e anniversaire

Le Président d'honneur M. ZIMMER reprend la parole. Il raconte en dialecte avec son habituel talent la constitution du Dachschade-Komitee avec ses avatars il y a 25 ans.

Il n'oublie pas de nommer quelques fondateurs présents dans la salle à savoir MM. REYMANN, OSTER et BECK qui, pour quelques minutes au moins s'entendent rajeunir d'un quart de siècle. Il rappelle à notre souvenir bon nombre de camarades qui ne font malheureusement plus partie de ce monde.

M. ZIMMER montre également un journal jauni qui n'est rien d'autre que le premier exemplaire de l'ECHO de la ROBERTSAU paru en janvier 1959, journal qui sortait à l'époque tous les mois.

Le Président FELIX enchaîne sur cette commémoration en décernant des diplômes d'honneur à quelques membres du comité fondateur et à quelques membres de longue date de l'ADIR.

Il s'agit de Messieurs BECK Charles
REYMANN Marc
GRESS Roger
HERRMANN Edgar
KAMMERER Charles
et DIDIERJEAN Paul

Divers et vœux

La parole est à l'assistance.

M. REYMANN nous fait savoir que 400 millions de Francs sont débloqués pour la construction de la nouvelle station d'épuration projetée au bord du Rhin et qui remplacera celle du Fuchs am Buckel.

M. REYMANN estime que le problème de l'aménagement des anciennes rues et du tout à l'égout à la Robertsau est primordial et doit être résolu en priorité et non seulement aux seuls frais des riverains. Il nous promet d'intervenir dans ce sens au niveau du Conseil de la Communauté Urbaine.

Tous les sujets étant épuisés, M. FELIX clôt la réunion vers 17 h.

Carrosserie automobile
G. Cournut
TOLERIE - PEINTURE

Ouvert Juillet et Août — Réparation toutes marques
33, rue Schott — Pose pare-brise
Téléphone 31.55.87 — Accessoires
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Alerte au port aux pétroles

Dimanche, le 5 juin 1983 vers 11 heures un panache noir dépassant la dimension habituelle et des flammes s'élevaient au niveau des incinérateurs des produits industriels SPIRS, Quai Jacoutot. Il y a donc le feu !

Le secrétaire de l'ADIR, habitant rue Himmerich saute sur son vélo, rejoint le Port aux Pétroles par le quai Jacoutot et arrive sur les lieux avec les gendarmes qui essaient d'ouvrir le portail car il y a effectivement le feu au pied des citernes disposées à l'ouest des deux incinérateurs. Aucun personnel n'est sur place ! ...Que contiennent ces réservoirs ? Le temps presse... Après environ 5 minutes d'attente, les pompiers arrivent. Grâce à leur efficacité, leur courage et surtout leur sang-froid (car il faut du courage, du sang-froid et peut-être une bonne dose d'inconscience pour attaquer le feu auprès des citernes dont on ignore la contenance) la situation est bien vite entre leurs mains. La catastrophe est évitée ! Mais supposons qu'une citerne ait explosé !

Mais finalement de qui se moque-t-on ? Malgré les belles phrases bien rassurantes des autorités qui prétendaient nous protéger, force est de constater qu'un feu se déclare dans une zone de stockage aussi dangereuse, un dimanche à 11 heures du matin ! Aucune protection d'incendie, aucune signalisation d'alarme, aucune surveillance, aucun piquet d'incendie... Tout est laissé au hasard ! Un passant qui trouve anormal qu'il y ait le feu prévient les pompiers et ceci se passe à moins de 500 mètres des réservoirs de stockage abritant des milliers de mètres cubes de carburant !!! Il nous faudra donc au moins tous les deux ans notre mini-catastrophe : l'incendie de la «Marie-Jeanne», la pollution de l'air par le gaz acrylique, plus graves de ces dix dernières années ne surviennent donc plus ?

Sans parler de la permanente pollution par les gaz de combustion qui intoxiquent la Forêt donc notre zone de loisirs, et selon le vent, toute la partie Est de notre faubourg.

Et même si les retombées ne se font pas sur la Robertsau, elles se feront quand même quelque part et là où elles tombent elles ne sont pas particulièrement appréciées. N'avons nous pas pu assister à une retombée de sable en provenance du Sahara sur notre ville rien qu'il y a quelques semaines ?

Il serait grand temps que cette situation soit réglée une fois pour toutes. Nous ne voulons plus faire le jeu de quelques hommes d'affaires qui, pour décrocher un marché seraient même capables d'incinérer, et pourquoi pas ? même de la dioxine ? La vie des autres passe au second plan !

Que les autorités compétentes fassent leur travail, prennent leurs responsabilités et que les coupables d'un tel laisser-aller soient sanctionnés car il y a des vies humaines en jeu ainsi que le bien-être des habitants de la Robertsau !

R. GRESS secrétaire de l'ADIR

Strasbourg-Robertsau, le 8 juin 1983

Concerne : Strasbourg-Robertsau
Installations classées
du Port aux Pétroles

Monsieur le Préfet
de la région Alsace
Place de la République
67000 STRASBOURG

Monsieur le Préfet,

Le récent incendie du 5 juin 1983 dans les installations du Centre d'incinération «SPIRS» Quai Jacoutot au Port aux Pétroles et l'article des Dernières Nouvelles d'Alsace du 13 avril 1983 au sujet de la «dioxine» nous ont rappelé que ces installations peuvent présenter des risques importants pour notre quartier.

A plusieurs reprises nous avons saisi vos Services des problèmes de pollution provoqués par les différentes installations classées du Port aux Pétroles.

Les membres de notre Association et les habitants de la Robertsau en général étant très sensibilisés par ces problèmes, nous vous demandons de bien vouloir nous rassurer sur les différents points suivants :

- l'état d'avancement de la mise en conformité des installations d'incinération de SPIRS
- les mesures de contrôle des produits stockés et incinérés et la surveillance exercée par le Service des Mines
- l'interdiction éventuelle de faire fonctionner l'incinérateur les samedis, dimanches et jours fériés.

D'autre part, veuillez nous informer des suites données au canal de drainage projeté par vos services autour du Port aux Pétroles pour contrôler les fuites éventuelles et stabiliser le niveau de la nappe phréatique à la Robertsau. Ce projet devait être réalisé en 1981 - 1982 selon les indications de vos Services lors d'une réunion à la Préfecture en 1979 au sujet des fuites de pétrole.

Nous souhaitons obtenir une information complète sur ces problèmes pour rassurer les habitants de la Robertsau et dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR
R. FELIX

52 Geschichte der Ruprechtsau

Meyer auf Picards Gut ist 1736 Michael Schott, 1739 Martin Hoffmann.

In demselben Aktenstück werden als Eigentümer in der Ruprechtsau genannt: die Dreizehner, der Prince de Rohan, das Thomastift, die Zeissloffischen Erben, das Blatterhaus, der Pfennigurm, die Edeln von Westhausen, die Edeln Wormser.

Wir verweisen nun 1741 bis 1745 etwas länger beim Gut Heiss, um zu zeigen, dass in dieser Zeit die Auseinandersetzungen zwischen Herren und Ruprechtsauern beileibe nicht aufgehört haben.

1741 wünscht Johann Philipp Heiss, Hochfürstlicher Pfalz-Zweibrückerischer Hofrath, der einen Meyerhof in der Ruprechtsau hat, Freiheit von Lasten für seinen Meyer mit der Begründung:

1° Schon vor mehr als 3 Jahrhunderten, zu einer Zeit, da es noch keine Gemeind in der Au gab, keine Kirche da war, ist sein Gut schon oft verlehnt und im Zins bebaut worden. Kein Meyer hatte Lasten zu tragen bis 1721. Kein Acker, den einmal die Gemeinde gebaut hat, gehört zum Gut.

2° 1606, 1650, 1729 ist von der Stadt kein Unterschied gemacht, ob der Herr sein Gut um Lohn oder um Zins bauen lässt.

3° Alle königlichen Arrêts, Ordonnances et règlements sind meinem Meyer günstig. So heisst es 1721: Will ein Meyer befreit sein, so darf er in dem Bann, wo der Meyerhof steht, oder die Güter liegen, kein eigenes liegendes Gut haben. Er hat keines.

4° Es ist bestimmt, dass der Meyer, der im Eigentum des Herrn wohnt und keinen Zins in Geld, sondern in Früchten gibt, völlig frei sei. Sein Meyer zahlt in Früchten. (V.C.G.C. 40 Fasc. 7. N° 1).

1744 knüpft Johann Philipp Heiss an obige Ausführungen an und ergänzt durch folgendes:

Sein Gut ist ein adeliges, bei der unmittelbaren Unterleßsässischen Ritterschaft immatriculiertes Gut, gehörte der hochadeligen Familie von Loselin, von der sechs hier Stättmeister waren, als Eigentum. Es ist von undenklichen Zeiten her niemals zum Meyerhoff etwas dazu gekauft worden. So hat er das Gut den Voreltern geerbt. Fast alle andern Meyerhöfe sind seit 50 Jahren erkaufte worden oder haben Acker und Güter dazu erkaufte, die vorher in den Anlagen, Frohnden und Wachten begriffen gewesen und der Gemeinde zugehört haben. Somit ist mein Meyerhof und mein Meyer anders zu betrachten als die andern. Trotzdem wird mein Meyer seit 1743 von dem Obermeister zu Frohnden, Wachten und Anlagen gezwungen. Kurzlich haben ihn bewaffnete Männer ins Gefängnis führen wollen, wenn er nicht frone, wache und zahle wie die andern Leute. Den 27., 28. und 30. März 1744 musste er vier Tage hintereinander mit 4 Pferden fronen und auch wachen. Am 27. hat er die Wache versehen, den 28. war von der ganzen Gemeinde nur ein Frohnd Fuhr zu tun, die ihm befohlen wurde. Er erbat sich nur die kurze Zeit, in die Stadt zu reiten, um es mir mitzuteilen. Es wurde ihm abgeschlagen. Am 29. hat er eine Dorffron mit 4 Pferden tun müssen. Als er am 30. wieder zur Frohnd geboten wurde, hat er sich beschwert. Er erbat sich wieder Zeit, um es mir mitzuteilen. Es wurde ihm erlaubt. Gewaltsam führte man ihn ins Dorfgelängnis, wobei der Büttel schändliche und Ehrenrührige Worte gegen mich ausgestossen, die ich nicht hier hinschreiben kann.

Die anderen Frohner werden bezahlt, mein Meyer erhält nichts. Er hat 14 Gulden, 4 Schillinge und 4 Pfennig vom Obermeister zu fordern.

Mein Meyer wird so ungerecht und gewaltsam behandelt, weil er als Fremder gehasst ist. Wenn das so weiter geht, so kann ich keinen guten Meyer mehr behalten noch bekom-

men. Ich bitte, meinen Meyer und den Meyerhof bei der von den Voreltern ererbten Freiheit zu belassen und dem Obermeister soches Vorgehen zu verbieten. Es ist weiter zu bedenken, ausser obigen Gründen, dass durch Königl. Arrêt vom 30. 12.1721 und 19. Mai 1722 mein Meyerhof und Meyer von allen Lasten befreit sind.

Mann entschied:

Die Meyer aller Amlleute in der ganzen Provinz, auch wenn die Fermiers sind, sind von Frohnden, Wachten und Anlagen befreit.

Hofrat Heiss ist Amtmann zu Bischweiler und in der Magistratur Royale. Es ist nicht billig, ihn dieser Vorrechte zu berauben, zumal er von väterlicher und mütterlicher Seite her von den allerältesten Magistratsfamilien her stammt und das Bürgerrecht besitzt.

Des Königs Wille ist, dass auch in Kriegszeiten diese ihre Freiheiten und Privilegien genieße.

Der Meyer hat keinen Acker, keinen Grund in der Ruprechtsau, sondern wohnt im Eigentum des Herrn Heiss, hält nur soviel Pferde, als er zum Bau seines Herrn Eigentum nötig ist.

Das Vieh des Meyerhofes durfte die Weid genießen schon vorher, bevor die Gemeinde ihr hat Vieh darauf treiben können.

Es sei nötig, dass die Königlichen Verordnungen bezüglich der Meyerhöfe durchgeführt werden, unsomehr die andern Meyer, die keine so gute Gerechtigkeit haben, Freiheiten genießen. (V.C.G.C. 30. Fas. 6. N° 2).

1745 schreibt Herr Heiss an den Obermeister der Ruprechtsau und bittet, seinem Meyer in der Ruprechtsau nicht mehr als höchstens die Hälfte der Frohnden und Wachten zumuten zu wollen. Sein Gut hat der hochadeligen Familie von Loselin gehört. Von Altersher genossen sie die Freiheit, auch als Strassburg französisch wurde. Nun hat der König verordnet, dass alle Güter, die damals frei gewesen, auch fernerhin frei bleiben sollen. Werden die Güter aber verlehnt, so solle den Fermiers die Hälfte der Lasten zugemutet werden. Von den vielen Meyerhöfen der Ruprechtsau befindet sich nur dieser Meyerhof und seine Meyer oder Fermier in diesem Falle. Diese Lasten sind z.B. Frohnden und Wachten. Es sei ein Unterschied zwischen freien Gütern und den Fermiers, und solchen, die nicht dies Vorrecht besitzen. Er bittet, dies zu respectieren. Das Ruprechtsauer Gericht wolle dies beherzigen. (V.C.G.B. 48. Fas. 9 N° 4).

Im Jahre 1744 werden folgende «Herrenhöfe» in der Ruprechtsau genannt:

Des Fünfzehners Stadel gewesener Meyer: 3 Ar. - Joh. Peter Kornmann, jetzt Herrn Bergans sel. Erben: 80 Ar. - H. Rath Joh. Jacob Brackenhoff: 35 Ar. - Andreas Greuhm (jetzt H. Rathsherr Brand): 54 Ar. - H. Rathsherr Pfeffinger (jetzt Bartholme Redhaber): 37 Ar. - H. Piccard, jetzt Commissaire: 66 Ar. - H. Martin, der Bleicher (jetzt Michel Meyer).

Folgende haben das Gut in Genuss und Bau:

Herr von Mortani: 64 Ar. - Herr Fünfzehner Stadel: 10 Ar. - H. Fünfzehner Leitersperger: 44 Ar. - H. Abbé Barbier: 6 Ar. - H. Abbé Champion: 20 Ar. H. Abbé Halveren. - H. Beyerle, Directeur in der Müntz: 40 Ar. - H. Rathsh. Friedt: 6 Ar. - H. Rathsherr Hirschlinger: 5 Ar. - H. Rathsherr Pfeffingers Wittib, Erben: 52 Ar. - H. Gue-rau in der Citadelle: 50 Ar. - H. Hammerer, der Handelsmann: 70 Ar. - H. Verby in der Ruprechtsau: 5 Ar. - Mad. Beau, Strassburg: 10 Ar. - Uhlmann, der Passementier: 3 Ar. - Königs, des Kaufhausnechts Wittib: 5 Ar. - Veltin Braun, der Kremp: 3 Vierzel. - H. Senler, der Würth zum Ballhaus: 2 Ar. - Neumann, der Beck: 5 Ar. - Hans Martin Weber, Schuhmacher: 4 Ar. - Martin Struben Wittib, Gärtner im Jesuitengarten: 3 Ar. - H. Gravenauer, Goldarbeiter: 5 Ar.



Charbons / Tous combustibles

- * Entretien brûleurs
- * Charbon de bois
- * Bûches pour cheminées
- * Gaz reprise bouteilles toutes marques

Etablissements BREVI

16, rue du Docteur François
67000 Strassbourg-Robertsau
tél. 31.08.63

Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR

- FABRICATION SOMMIERS toutes mesures
- REFECTION MATELAS vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURRES
- RIDEAUX

67, rue Kempf Strassbourg-Robertsau 31.09.53

PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- * Soins du visage et du corps
- * Traitement des seins
- * Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Bœcklin - Téléphone (88) 31.02.37

SUR RENDEZ-VOUS

Garage R. BUR

18 - 20, rue Mélanie
67000 Strassbourg-Robertsau
téléphone 31.02.41



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE ET DE FERBLANTERIE

Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich Strassbourg-Robertsau tél. 31.14.94

- ** TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoises - éternit - plaques planes et ondulées tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre, etc. - tuiles plates et mécaniques cartons et feutres bitumés
- ** TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT



Coiffure Claude-Wagner

Maitre Coiffeur
DAMES / MESSIEURS
SOIN DU CHEVEU
COUPE NOUVELLE LIGNE
PARFUMERIE
TRAVAIL SOIGNÉ

CLAUDE 94, rue Bœcklin 31.03.03
WAGNER-CLAUDE
26, rue de l'III 31.13.89

Auto-Ecole de l'III

M. Contet François

Cours de code et tests au forfait
Formule traditionnelle ou accélérée

Bureau ouvert de 18 h à 20 h
sauf samedi

103, route de la Wantzenau
67000 Strassbourg-Robertsau

Tél. 31.51.41

Epicerie fine

MARC VÖGELE

FRUITS et LEGUMES
livraison à domicile

30, rue Bœcklin 67000 Strassbourg-Robertsau tél. 31.19.28

TRATTORIA ORONGO

94, rue Bœcklin
ROBERTSAU tél. 31.47.96

* PATES FRAICHES
tous les jours

ferme le jeudi soir

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

M. CHRISTMANN

2, rue du Plan
STRASSBOURG-ROBERTSAU
Livraison à domicile tél. 31.19.33

Problème N° 1 de la Robertsau Les nouvelles Ecoles et le Collège

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 29 novembre 1982

MONSIEUR LE MAIRE
DE LA VILLE DE STRASBOURG

Concerne: Strasbourg-Robertsau
Construction Scolaire

Monsieur le Maire,

Depuis presque 10 ans le problème du groupe scolaire Bœcklin trop petit pour les 1.000 enfants qui fréquentent les écoles maternelle et élémentaire ainsi que le collège de la Robertsau est en suspens. La décision de construire une nouvelle école maternelle et élémentaire derrière les rues Adler et du Parc a été prise en 1978.

Sans vouloir ignorer les difficultés d'acquisition de terrain et de mise au point du projet définitif nous estimons que 5 ans pour préparer le dossier de construction d'un groupe scolaire, dont l'urgence nécessaire est reconnue par tout le monde, c'est beaucoup trop long !

Pour résoudre le dernier problème de l'accès à cette école, encore mal résolu dans l'état actuel, nous nous permettons de vous soumettre les propositions suivantes :

- réaliser de suite un accès piéton et une piste cyclable sur le tracé du Sentier Christ à partir de la rue des Jardiniers et un accès piéton à travers la Petite Orangerie
- réaliser dans un deuxième temps une voirie limitée à 8 m sur l'axe nord-sud réservé à la rue des Jardiniers et un parking comme indiqué sur le plan ci-joint.

Monsieur le Maire vous avez dit l'autre jour au Foyer St-Louis à la Robertsau: « Une ville qui veut vivre et se développer doit avant tout penser à ses enfants. »

Nous sommes entièrement d'accord avec votre affirmation et nous vous demandons de prendre rapidement les décisions qui s'imposent pour fixer avec les responsables administratifs et techniques le programme de réalisation des écoles de la Robertsau et de bien vouloir nous les communiquer.

En vous rappelant que plus de 1.000 enfants de la Robertsau attendent ces nouvelles écoles avec impatience, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR

Commentaire de l'ADIR

Le problème des Ecoles et du Collège Bœcklin a été soulevé par les parents d'élèves en 1975.

Dans le programme municipal de 1977 il était prévu de construire un nouveau Collège.

En 1978, sur proposition de M. RUDLOFF, responsable des questions scolaires à cette époque, le Conseil Municipal a décidé de construire une Ecole Maternelle sur un terrain de 7 ares.

Les parents d'élèves ont refusé ce projet trop exigu puisqu'il fallait en plus une nouvelle Ecole Primaire pour permettre au Collège de disposer de l'ensemble des locaux de l'Ecole Bœcklin.

Les projets et les crédits pour ces 2 Ecoles ont été approuvés en juin 1980 suivant les indications de M. le Maire P. PFLIMLIN dans sa lettre du 3 février dernier.

Réponse du Maire à notre courrier

VILLE DE STRASBOURG
Le Maire

Monsieur le Président,

En vous référant à la réunion du POS de la Robertsau qui a eu lieu au Foyer Saint-Louis à l'automne, vous m'avez adressé un courrier concernant les problèmes scolaires à la Robertsau, notamment sous l'angle de l'implantation prochaine d'un groupe scolaire à l'Est des rues Adler et du Parc.

Le conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour ce projet au mois de juin 1980 et un dossier de subvention a été introduit dès le mois de Juillet de la même année auprès des instances académiques.

A ce jour, le financement par l'Etat n'est pas encore intervenu; le chantier ne doit donc pas être ouvert par la Collectivité Locale, sous peine de perdre le bénéfice de la subvention.

Les terrains d'assiette de ce futur groupe scolaire dont vous pensez que l'acquisition par la Ville retarde le démarrage des travaux, sont, dans leur quasi-totalité, propriété municipale à l'heure actuelle et aucun retard dans le démarrage des travaux n'est imputable au problème foncier.

Pour les problèmes d'accès au futur groupe scolaire, il est prévu de stabiliser le sentier Christ depuis la rue Adler jusqu'à l'entrée de service de l'école maternelle, étant entendu que le reste du tracé du sentier Christ pourra être utilisé comme cheminement piétonnier depuis la rue des Jardiniers par les élèves.

Un parking sera réalisé au Nord de l'emprise du groupe scolaire pour permettre aux parents d'élèves de déposer leurs enfants sans créer de difficultés de circulation, étant précisé que la rue Adler et la rue du Parc seront mises en sens unique et qu'une boucle de liaison entre les deux rues sera créée au droit du groupe scolaire.

Pour ce qui est des autres propositions que vous avez faites, à savoir l'aménagement d'une voirie limitée à 8 mètres, reliant la rue des Jardiniers à la rue Mélanie, nous l'avons mise à l'étude.

En souhaitant que les éléments d'appréciation ci-dessus seront de nature à dissiper une partie de vos craintes quant au fonctionnement de la future école, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

P. PFLIMLIN

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

La section U.N.I.A.T. de la Robertsau communique :

La section UNIAT de la Robertsau compte 500 membres. Pourquoi pas vous ? L'UNIAT ALSACE, est une Association efficace et compétente pour défendre les intérêts des personnes âgées, retraités, invalides et accidentés du travail. Sur le plan régional, l'UNIAT compte 26000 membres qui sont répartis dans 96 sections.

Madame, Monsieur, vous qui préparez votre retraite, pour toutes les démarches à faire, adressez vous à l'UNIAT qui est à votre service.

Pour tous renseignements, adressez vous au responsable de la section Robertsau, Monsieur FELIX R. 42, rue de l'III à Strasbourg-Robertsau, Tél. 31.14.91

Le service « ANIMATION - LOISIRS - TOURISME » de l'UNIAT organise cette année les voyages suivants :

Voyage de 8 jours à PERTISAU/ACHENSEE (Autriche)
du 27 août au 3 septembre. Prix : 1900 F.

Voyage en Espagne à ROSAS (Costa Brava)
10 jours du 2 au 11 septembre. Prix : 2000 F.

Pour tous renseignements s'adresser au responsable de la section.

L'Union Touristique Aurora Robertsau
invite à sa traditionnelle

FETE MONTAGNARDE

à Rombach-le-Franc (68)

Samedi le 25 juin
et dimanche le 26 juin 1983

Rosbif - Buffet froid

Bal champêtre - Attractions - Stand de Tir - Concours de pétanque

Droit de réponse

de M. De Rendinger

Monsieur le Responsable
de la Publication de
l'Echo de la Robertsau

Dans le numéro de décembre 1982 (page 12) votre journal me prend à partie. Usant des dispositions de la loi je vous invite, à publier dans votre prochain numéro et à la même place les rectifications suivantes :

1°) M. De Rendinger n'a pas « réussi à soustraire une trentaine d'ares au POS de 1976 - 78 et 80 pour construire... » pour l'excellente raison que ce soi-disant « POS » est resté à l'état de projet. Le POS des différents quartiers de Strasbourg est actuellement encore en discussion et c'est le règlement des constructions de 1910 refondé en 1966 et complété ponctuellement en 1972 et 73 par arrêtés municipaux qui est actuellement appliqué.

2°) Les 4 petits immeubles construits au Dœrlé par la S.C.I. « Résidence de l'Aubépine » sont situés en zone de construction O2 et sont en tous points (densité, hauteur, longueur, profondeur, etc...) étroitement conforme à cette réglementation. Le permis de construire d'ailleurs en fait foi.

Commentaire ADIR

L'ADIR estime néanmoins qu'il aurait mieux valu que ce terrain soit réservé pour un espace vert public comme prévu par le POS de 1976 avec un chemin piétonnier longeant les berges pour le plus grand plaisir de tous les Robertsauviens.

L'ADIR demandera à la ville que la clôture mise en place soit enlevée et qu'un chemin piétonnier soit aménagé sur les 3 m (et non sur 1,50 m) qui doivent rester publics. L'accès des pêcheurs et de tous doit être garanti !...

L'ADIR est contre la privatisation des berges du Muhlwasser. Un plan de mise en valeur du Muhlwasser sera proposé à la Ville prochainement.

Le centre socio-culturel de la Robertsau et les vacances

Le Centre Socio-culturel est un équipement de quartier. Il est l'affaire de tous, c'est ce qui fait sa richesse. Sa souplesse de fonctionnement permet de répondre à la demande des individus et des groupes. Cet été, nous essayerons donc de répondre au mieux à la demande des enfants qui restent à la Robertsau.

Pour les enfants de 5 à 11 ans, nous leur proposons :

Un centre aéré du lundi au vendredi pendant les mois de juillet et août. Des activités variées seront organisées (baignade, grands jeux de piste, ateliers de bricolage).

Le programme se fera en fonction des propositions des enfants. Si le temps le permet, nous ferons beaucoup de sorties en forêt, au plan d'eau du Lac Achard ou de Brumath et des randonnées dans les Vosges. Des rencontres entre Centres socio-culturels sont prévues pour des jeux olympiques, ainsi que des rallyes vélos et de patins à roulettes, de même que des après-midi de goûter, danses et dégustations.

Pour les 12 - 15 ans :

Des activités seront organisées à la demande. L'animateur des jeunes est là en juillet et août et donnera un coup de main pour organiser une sortie ou la faire avec eux.

Il serait prêt à aller se ballader avec ceux qui le désirent quelques jours dans les Vosges à pied ou à vélo.

Par ailleurs des Camps sont prévus :

- Camp à Wisembach au pied du col de Ste Marie aux Mines du 18 au 23 juillet pour les enfants de 6 à 8 ans
- Camp à Bellefosse près de Rothau sous tentes à proximité du Relais W. Ballades à cheval pour les enfants de 9 à 12 ans. Du 25 au 31 juillet.
- Camp à Ramberchamps près de Gérardmer. Ce séjour permettra la pratique de plusieurs activités : natation, voile, canoë, escalade. Du 11 au 23 août 1983 pour les enfants de 8 à 12 ans. Du 23 au 30 août 1983 pour les enfants de 12 à 15 ans.
- Camp itinérant cyclotouriste en Loréze sous tentes Du 2 au 12 juillet de 14 à 16 ans

Les bons CAF sont acceptés. Pour les inscriptions veuillez vous adresser au 16, rue de la Papeterie 67000 Strasbourg Tél. 31.45.00 avant le 30 juin 1983.

Pour les enfants de la Robertsau

Actuellement, dix halte-garderies fonctionnent à Strasbourg, dont aucune dans notre faubourg, pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans, et une onzième va bientôt ouvrir. Ce qui prouve bien qu'un problème existe et qu'il faut répondre aux nombreuses demandes exprimées par les parents. En effet le nombre de familles ou les deux parents travaillent est devenu important. De même des mères de familles peuvent avoir besoin de se libérer quelques heures (médecin, démarches administratives...). Ces halte-garderies permettent de prendre en charge les enfants soit pendant quelques heures soit plusieurs demi-journées dans la semaine.

Afin de mieux connaître les besoins existants à la Robertsau, un groupe de femmes de notre quartier vient de lancer une enquête. Vos réponses leur permettront, en fonction des besoins exacts ainsi exprimés, d'étudier et de faire avancer des solutions pratiques à ce problème.

Denis RAMBAUD

Enquête sur la demande pour une halte-garderie à la Robertsau.

Je soussigné, demande la création d'une halte-garderie à la Robertsau, qui assurerait :

- la garde de mes(1) enfants de 6 ans pendant environ(2) par semaine
- la garde péri-scolaire (avant ou après les heures d'écoles) de mes(1) enfants de moins de 6 ans, environ(2) par semaine

Remarques :

Nom, Adresse :

(1) notez le nombre d'enfants concernés
(2) notez le nombre d'heures, de 1/2 journées ou de jour par semaine

A retourner à l'ADIR qui transmettra
ADIR - 19, rue du Chevalier-Robert
67000 Strasbourg - Robertsau

ROBERTSAUVIENS

Faites vos achats chez nos annonceurs

Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

tél. 31.19.96
28, RUE BÖCKLIN 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU



Pour votre jardin
Plantes vivaces

**G.A.E.C.
PEPINIERES**

Frédéric Schott

103, rue Mélanie
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.08.11

Catalogue gratuit sur simple demande

VITRERIE * MIROITERIE * ENCADREMENTS

KOENIG-REIMINGER s.a.

Fondée en 1930 / Société anonyme au capital de 100.000 F

102, route de La Wantzenau
Strasbourg-Robertsau tél. 31.12.50

- Installations de magasins
- Glaces sécurit pour devantures et pour autos
- Vitrages Isolants

Votre agent Renault

STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien
Lavage - Blaxonnage - Plastifiage
Equilibrage, etc.

Gérants: **Monsieur et Madame BOUCHER**
17, rue de l'III / tél. 31.21.61

Ets WISSER
MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes
Strasbourg-Robertsau / Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces

- Tronçonneuses STIHL
- Tondeuses GARY taillent les hautes herbes
- Atomiseurs FONTAN
- Motobrouettes LOADADUMP
- Moto HOUJSEKI et HOLDER
- Arroseur vert Gardalme
- Tondeuses ZUNDAPP

GRAND CHOIX en

Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder
Aliments composés pour aviculture

SOPARO

S. A. R. L.

moulures bâtiment - peintures - papiers-peints - bondex
portes KAZED - portes accordéon
stores vénitiens
outillage portatif METABO
galeries de rideaux
échelles alu et bois
location décolleuse papiers-peints, perceuses, etc...

bricolage / service
tous travaux de menuiserie
éléments de cuisine sur mesure
découpes bois et panneaux

1, RUE KEMPF • 67000 STRASBOURG • TÉLÉPHONE 31.42.10

SOPARO vous invite à son premier anniversaire les journées de
VENDREDI et SAMEDI 24 et 25 juin 1983

PRIX SPECIAUX

BUFFET CAMPAGNARD